

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

***Demande de renseignements généraux
de l'opposition officielle***

Programme 01 - Cabinet du Lieutenant-gouverneur

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
1	La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire : - Entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux déposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014	1.1
2	L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment : - Les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaire, etc...); - Les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication; - Les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information; - Les coûts reliés aux photos officielles; et tout autre coût le cas échéant.	2.1
3	Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2012-2013 : - les endroits et dates du départ et du retour; - une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; - les personnes rencontrées; - le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.); - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; - la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant; - les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage; - la copie des rapports de mission; - les investissements annoncés, le cas échéant.	3.1
4	Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets et des dirigeants d'organisme : -l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; -les coûts ventilés; -le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; -Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	4.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
5	Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : - la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; - le nom des firmes de publicité retenues; - le nom des fournisseurs; - le mode d'octroi de chaque contrat; - le but visé par chaque dépense; - pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; - le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.	5.1
6	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : - La ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; - le but visé par chaque dépense; - s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi. PLQ : le nombre d'événements ventilé par type d'événements.	6.1
7	La liste des dépenses en formation de communication : <u>Organisés par le ministère ou l'organisme :</u> - les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014; - le but visé par chaque dépense; <u>Organisés par une firme externe :</u> - les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et prévisions pour 2013-2014; - le nom de la ou des firmes de publicité; - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); - le nom des fournisseurs; - le but visé par chaque dépense.	7.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
8	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : - le nom du professionnel ou de la firme; - le détail des travaux ou services effectués (but visé); - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; - l'échéancier; - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	8.1
9	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>, en indiquant : - le nombre d'autorisations; - le nom du professionnel ou de la firme touché(e); - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; - le montant accordé; - les motifs de la demande; - tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.	9.1
10	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012, en indiquant: - le nom du professionnel ou de la firme; - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; - le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - l'échéancier; - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	10.1
11	Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.	11.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
12	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques depuis l'année financière 2003-2004 indiquer : - le nom du projet; - la nature du projet; - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); - le coût initial prévu pour la réalisation du projet; - les plus récentes estimations du coût du projet; - les coûts engendrés jusqu'à maintenant pour le projet, au total et ventilés par année financière; - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; - les firmes ou OSBL associées au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.	12.1
13	Pour le cabinet ministériel, pour la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chacune des dépenses suivantes : - la photocopie; - le mobilier de bureau; - l'ameublement; - le remboursement des frais de transport; - le remboursement des frais d'hébergement; - le remboursement des frais de repas; - le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i. au Québec; ii. à l'extérieur du Québec. PLQ : - les distributeurs d'eau de source; - location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles; - location et entretien de la machine à café; - location ou achat d'encadrement.	13.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
14	Pour le cabinet ministériel, pour la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie : -le nombre de téléphones cellulaires, BlackBerry, Iphone ou autre type de téléphones intelligents utilisés; -le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); -le nombre de téléavertisseurs utilisés; -les coûts d'acquisition des appareils; -le coût d'utilisation des appareils; -le nom des fournisseurs; -le coût des contrats téléphoniques; -le nombre de minutes utilisées. PLQ : -les coûts de résiliation; -les ordinateurs portables.	14.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
15	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus; b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée; e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires; f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée; h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; i) le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation; j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions); k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions); n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.	15.1
16	Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : - le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées); - nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; - nombre de départs à la retraite prévu pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées); - nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats	16.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
17	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : - l'emplacement de la location; - le coût de la location; - le coût de location au mètre carré; - la superficie totale pour chaque local; - la superficie totale réellement occupée; - la superficie inoccupée; - le propriétaire de l'espace loué; - la durée du bail - les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1er avril 2012; PLQ : le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	17.1
18	Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril 2011 à ce jour.	18.1
19	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013, en indiquant pour chaque individu : - la date de l'entrée en fonction; - le titre de la fonction; - l'adresse du port d'attache; - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; - la prime de départ versée, le cas échéant; - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; - la description de tâches; - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2012; - le nombre total d'employés au cabinet; - la masse salariale totale par cabinet pour les années, 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013; - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée; - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	19.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
20	Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : - le nom de l'organisme ou de la personne concerné; - la circonscription électorale; - le montant attribué; - le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	20.1
21	Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) en indiquant : - le poste initial; - le salaire; - le poste actuel, s'il y a lieu; - la date de la mise en disponibilité; - les prévisions pour 2013-2014.	21.1
22	Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2011-2012.	22.1
23	Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014	23.1
24	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : - le nom de la personne; - le poste occupé; - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu); - l'assignation initiale; - la date de l'assignation hors structure; - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	24.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
25	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : - le nom de la personne; - le poste occupé; - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu); - l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	25.1
26	Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : - les clubs privés ou autres; - les billets de saison, les loges; - aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.; - sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).	26.1
27	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site : - le nom du site Web; - le nom de la firme ou des personnes ayant conçu le site; - les coûts de construction du site; - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (hits); - la fréquence moyenne de mise à jour	27.1
28	Nominations, depuis le 1er avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres : - la liste; - les mandats; - les contrats octroyés pour chaque mandat; - le résultat du travail effectué; - les échéances prévues; - les sommes impliquées	28.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
29	Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.	29.1
30	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : - les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; - le nombre total de demandes reçues; - le nombre total de demandes rejetées; - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.	30.1
31	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012: - le coût (déplacements, etc.); - le nombre de ressources affectées; - le nombre de rencontres; - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	31.1
32	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	32.1
33	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et prévisions pour 2013-2014.	33.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
34	Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014	34.1
35	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et les prévisions 2013-2014	35.1
36	Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	36.1
37	Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente, les sommes associées, la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.	37.1
38	Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.	38.1
39	Pour chaque ministère et organisme, (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ. PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.	39.1
40	Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? - Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; - Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.	40.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
41	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : - le nom du professionnel ou de la firme ; - le détail des travaux ou services effectués (but visé); - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; - l'échéancier; - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	41.1
42	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : - La ou les dates des travaux; - Les coûts; - Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	42.1
43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.	43.1
44	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.	44.1
45	Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.	45.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
46	Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison.	46.1
47	Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.	47.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire : entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.

L'information est disponible dans le budget de dépenses 2013-2014.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment : les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires, etc.); les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication; les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information; les coûts reliés aux photos officielles et tout autre coût le cas échéant.

La réponse à cette question est incluse à la question 42.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2012-2013 : les endroits et dates de départ et de retour; copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées; le coût ventilé par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc. ; les noms des ministres, députés, personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; la copie des rapports de mission; pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant; les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage; la copie des rapports de mission; les investissements annoncés, le cas échéant.

VOYAGE (but, endroit, date)	COÛT	PARTICIPANTS
Réponse : aucun		

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. Pour chaque voyage ou déplacement an avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organisme: l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; les coûts ventilés; le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.; pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Réponse: aucun

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet) en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme : les sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; le nom des firmes de publicité; le nom des fournisseurs; le mode d'octroi de chaque contrat; le but visé par chaque dépense; pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Réponse : aucune

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

**6. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; le but visé par chaque dépense; s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un évènement : le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.
PLQ : le nombre d'évènements ventilé par type d'évènements**

Réponse : aucune

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisées par le ministère ou l'organisme : les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014; le but visé par chaque dépense;
Organisées par une firme externe : les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014; le nom de la ou des firmes de publicité; le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); le nom des fournisseurs; le but visé par chaque dépense.

LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION	SOMMES DÉPENSÉES Depuis le 31 août 2012	Prévision pour 2013-2014
Réponse : aucune		

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant pour chaque contrat: le nom du professionnel ou de la firme; le détail des travaux ou services effectués (but visé); le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; l'échéancier; le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Réponse : aucun		

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : le nombre d'autorisations; le nom du professionnel ou de la firme touché(e); le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; le montant accordé; les motifs de la demande; tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Réponse: aucun		

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant: le nom du professionnel ou de la firme; le nom de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); le coût; l'échéancier; dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.		

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

11. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer : le nom du projet; la nature du projet; l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu), le coût initial prévu pour la réalisation du projet; les plus récentes estimations du coût du projet; les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet; les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

Réponse : aucun

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. Pour le cabinet ministériel, la Direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes : la photocopie; le mobilier de bureau; ameublement; le remboursement des frais de transport; le remboursement des frais d'hébergement; le remboursement des frais de repas; remboursement des frais d'alcool et de fêtes; l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec; b) à l'extérieur du Québec. PLQ: les distributeurs d'eau de source; location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles; location et entretien de la machine à café et location ou achat d'encadrement.

DÉPENSES	COÛT \$
Photocopie	-
Mobilier de bureau	-
Ameublement	-
Frais de transport, d'hébergement, de repas, d'alcool et de fêtes	-
Participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement au Québec.	-
Participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec.	-
PLQ :	
Distributeurs d'eau de source	-
Location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles	-
Location et entretien de la machine à café	-
Location ou achat d'encadrement	-
TOTAL PROGRAMME 1	-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie : le nombre de téléphones cellulaires, BlackBerry, iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés; le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres); le nombre de téléavertisseurs utilisés; les coûts d'acquisition des appareils; le coût d'utilisation des appareils; le nom des fournisseurs; le coût des contrats téléphoniques; le nombre de minutes utilisées. PLQ: les coûts de résiliation; les ordinateurs portables.

DÉPENSES	NOMBRE	COÛT \$
Téléphones cellulaires (Fournisseurs : Communications Méga-Sat inc., B-Tel)	4	-
« BlackBerry » (Fournisseurs : Communications Méga-Sat inc., B-Tel)	6	-
iPhone	0	-
Autre type de téléphone intelligent	0	-
Ordinateurs portables, iPad et autre type de tablette électronique	2	-
Téléavertisseurs	0	-
Contrats téléphoniques		-
PLQ (au 31 août 2012)		
Les coûts de résiliation		-
Les ordinateurs portables		-

Depuis 2010-2011, le coût des contrats téléphoniques est imputé à la subvention désignée que le lieutenant-gouverneur reçoit du gouvernement fédéral.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus; le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins; le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée; le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires; le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée; le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; le nombre et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation; l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions); l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions); le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

16. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées); nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; nombre de départ à la retraite prévus pour 2013-2014 et 2014-2015 (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées); le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Réponse : aucun

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : l'emplacement de la location; le coût de la location; le coût de location au mètre carré; la superficie totale pour chaque local; la superficie totale réellement occupée; la superficie inoccupée; le propriétaire de l'espace loué; la durée du bail; les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1er avril 2012.

PLQ: le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : l'emplacement de la location; la superficie du local loué; la superficie réellement occupée; la superficie inoccupée; le coût de location au mètre carré; le coût total de ladite location; la durée du bail; le propriétaire de l'espace loué.

Emplacement	Superficie (m ²)	Coût annuel	Durée	Propriétaire de l'espace loué
1050, rue des Parlementaires, Québec	741,89	58 053 \$	n/a	Assemblée Nationale

Les coûts d'aménagements réalisés depuis le 1^{er} avril 2012, la nature des travaux et le ou les bureaux visés :

Nature des travaux	Coût	Bureaux visés
Aucun		

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

18. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013- 2014 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013 en indiquant pour chaque individu : la date de l'entrée en fonction; le titre de la fonction; l'adresse du port d'attache; le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; la prime de départ versée, le cas échéant; le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus; la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; la description de tâches; le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2012; le nombre total d'employés au cabinet; la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013; le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées: Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : le nom de l'organisme ou de la personne concerné; la circonscription électorale; le montant attribué; le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme; la date de fin de l'assignation, s'il y a lieu.

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT \$
Réponse : aucune	

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : le poste initial; le salaire; le poste actuel, s'il y a lieu; la date de mise en disponibilité; les prévisions pour 2013-2014.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. Pour chaque ministère et organismes, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

23. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : le nom de la personne; le poste occupé; le salaire de base et additionnel s'il y a lieu; l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure; la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Réponse : aucun

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

25. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : le nom de la personne; le poste occupé; le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu); l'assignation initiale; la date de l'assignation hors structure la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Réponse : aucun

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

26. Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : les clubs privés ou autres; les billets de saison, les loges; aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique etc.; sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).

DÉPENSES	COÛT \$
Abonnements (journaux, annuaires, magazines, bulletins électroniques)	-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

DÉPENSES	COÛTS
	\$
Site du lieutenant-gouverneur (www.lieutenant-gouverneur.qc.ca) Les mises à jour sont faites au besoin par le personnel du Bureau du Lieutenant-gouverneur.	-

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

28. Nominations, depuis le 1er avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres : la liste; les mandats; les contrats octroyés pour chaque mandat; le résultat du travail effectué; les échéances prévues; les sommes impliquées.

Réponse : aucune

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

29. Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès; le nombre total de demandes reçues; le nombre total de demandes rejetées; le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours; le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

31. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : le coût (déplacements, etc.); le nombre de ressources affectées; le nombre de rencontres; le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

32. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

33. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013 -2014.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

34. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2012-2013 des ministères et organismes gouvernementaux.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

35. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

36. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

37. Pour chaque ministère ou organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

Réponse : aucune

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

**39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ.
PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.**

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

40. Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ? Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne; fournir la liste des salaires versés à chaque personne.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

41. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covoiturage octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : le nom du professionnel ou de la firme; le détail des travaux ou services effectués (but visé); le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; l'échéancier; le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions

Réponse : voir la réponse à la question 8

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

42. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : la ou les dates des travaux; les coûts; le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Réponse : aucune

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale;

Cette question ne s'applique pas au Bureau du lieutenant-gouverneur.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

44. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme;

La réponse à cette question est incluse aux réponses 15 c) et 15 f).

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

45. Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

46. Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite; la démission; la révocation pour incompétence; la révocation pour incapacité; la fin d'emploi; le décès; la mise à pied; la destitution; toute autre raison.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

47. Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.